



Toulouse, le 2 juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le pastoralisme, 1^{er} vecteur de richesses dans les Pyrénées

Avec 4 000 exploitations transhumantes et 620 000 têtes de bétail le pastoralisme pyrénéen est incarné par 7 200 éleveurs et bergers qui œuvrent quotidiennement dans les montagnes pour produire de la richesse : économique d'abord, avec un chiffre d'affaire annuel de 465 M€, mais également environnementale puisqu'ils valorisent et entretiennent ¼ de la superficie totale des Pyrénées soit 400 000 ha massivement classés pour leurs qualités intrinsèquement liées à l'écosystème pastoral (100% en zones à Hautes valeur naturelle, 60% en zones Natura 2000, 50% en territoire de parc national et parc naturel régional). Le pastoralisme, système de production traditionnellement basé sur l'exploitation durable de la ressource naturelle, dessine aujourd'hui le modèle productif de demain – celui-là même que décrit la Commission européenne dans son nouveau pacte vert pour l'environnement. Avec plus de 200 installations en territoire de montagne recensées ces 6 dernières années, le pastoralisme attire les entrepreneurs.

Les éleveurs pastoraux, impuissants face à la prédation

Dynamique et attractif, en phase avec les attentes sociétales et durable, il n'en sort pas pour autant grand car fragilisé par l'augmentation exponentielle de la population d'ursidés, laquelle a presque triplé ces 10 dernières années et comptabilise à ce jour bien plus qu'une cinquantaine d'individus concentrés à 80% en Ariège. Entre abattement et sentiment d'abandon, certains éleveurs et bergers jettent l'éponge. Le nombre de transhumants a régressé de 8% en 10 ans. La MSA admet que l'état de stress et d'anxiété des éleveurs et bergers exposés quotidiennement aux attaques de prédateurs relève de pathologies rencontrées en situation de syndrome post traumatique. En 2019, 1 600 bêtes ont été tuées et 1 300 ont disparues : l'équivalent d'une douzaine de troupeaux. 100% des estives protégées (chiens de protection, parcs et clôtures, gardiennage renforcé) sont prédatées et témoignent d'une politique d'introduction de prédateurs imposée et totalement déconnectée des réalités du terrain.

Des engagements décisifs du Président de la République, vers une nouvelle gestion de ce dossier

A la lecture de tels constats, le Président de la République Emmanuel Macron s'était engagé le 14 janvier dernier lors d'une entrevue avec la profession agricole à Pau à 1) confirmer par écrit la fin des réintroductions, 2) réviser le protocole de ciblage et de retrait des ours trop prédateurs et 3) installer une nouvelle instance de gouvernance associant des représentants démocratiquement élus et issus des Pyrénées. Ces trois engagements constituaient un pas décisif vers une nouvelle gestion de ce dossier.

La profession agricole dénonce la manœuvre consistant à intégrer ces engagements dans le Plan Ours

Le 4 juin dernier, par un communiqué conjoint, le Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation et le Ministère de la Transition Ecologique annonçaient la traduction concrète de ces trois engagements qui se matérialiseront par une recomposition du groupe « pastoralisme et ours » et l'actualisation de la feuille de route « pastoralisme et ours ». Or ces deux outils sont la stricte émanation d'un plan largement dénoncé par la profession pastorale car sans caution démocratique et contraire aux intérêts des pyrénéens : le Plan Ours. Pour la profession, les engagements

du Président de la République dessinaient les contours d'un nouveau dialogue, vers une action publique transparente et apaisée. Les verser au Plan Ours est un non-sens.

Il y a urgence à traduire à installer une nouvelle instance de gouvernance

A l'heure où la transhumance vient d'être classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, nous rappelons l'urgence d'abroger ce Plan Ours. Malgré les résistances à l'œuvre pour nous en empêcher, nous réaffirmons notre détermination et pugnacité à avancer sur ce dossier suivant le cap que le Président de la République a bien voulu tracer avec nous, dans un cadre différent de celui du Plan Ours.

Contacts Presse

Pyrénées Orientales (Perpignan) :

- Chambre d'Agriculture : Corinne Parassols (06 19 74 22 50)
- FDSEA et Syndicat Ovin : Antoine Chrysostome (06 29 65 48 65)

Aude (Carcassonne) :

- Chambre d'Agriculture : Alfred Vismara (06 74 35 54 74)
- FDSEA : Jean-Pierre Alaux (06 24 28 01 68)
- JA : Pierre Palop (06 70 42 89 18)
- Syndicat Ovin : Thimonl on Resnaud (06 13 64 56 44)

Ari ge (Foix)

- Chambre d'Agriculture : Elodie Amilhat (07 81 81 32 12), R mi Denjean (06 82 73 06 14)
- FDSEA : R mi Toulis (06 86 55 28 25)
- JA : Cl mence Biard (06 42 79 28 37) et Sophie Alzieu (06 88 58 47 03)
- Syndicat Ovin : Franck Watts (06 75 50 45 90)

Haute-Garonne (Toulouse)

- Chambre d'Agriculture : Francis Ader (06 20 89 03 27)
- FDSEA : Amaury De Faletans (06 50 52 34 06)
- JA : Nicolas Ates (06 65 19 02 88)

Hautes-Pyr n es (Argel s-Gazost)

- Chambre d'Agriculture : Claude Vieille (06 76 67 06 25)
- FDSEA : Sylvain Broueilh (06 07 06 38 32)
- JA : Laurent Batan (06 71 31 06 37)

Pyr n es-Atlantiques (Oloron-Sainte-Marie)

- Chambre d'Agriculture : S bastien Uthurriague (06 37 99 60 60), Anne-Marie Doumecq (06 07 27 48 97)
- FDSEA : Jean-Fran ois Lacazette (06 79 19 67 75)
- JA : Sylvain Bordenave (06 79 20 15 69)

Massif des Pyr n es (Toulouse)

- ACAP : Philippe Lacube (06 72 43 85 02)
- CRA Occitanie : Serge Bouscatel (06 80 07 67 80)
- FRSEA : Philippe Jougla (06 01 81 72 98) et Sophie Maniago (06 30 91 34 33)
- FNO : Maryl ne Bezamat (06 03 99 62 07)